



CAHIER D'ACTEUR

PROJET DE NOUVEAUX RÉACTEURS^{17.09.2024}
NUCLEAIRES^{17.01.2025}
À GRAVELINES

N°57 | JANVIER 2025



Grand-Fort-Philippe, dont Sony CLINQUART est le maire depuis 2014, est une ville côtière située dans le département du Nord de la France, à mi-chemin entre Calais et Dunkerque, et à une dizaine de kilomètres seulement de la commune de Gravelines sur laquelle se trouve la Centrale Nucléaire où est prévue l'éventuelle implantation des deux EPR2.

Cette ville, d'un peu plus de 5000 habitants, dont l'histoire est tournée vers la mer, est membre de la Communauté urbaine de Dunkerque depuis le 1^{er} janvier 1984.

Elle vient en outre de réintégrer depuis le 1^{er} janvier 2025 le SIVOM des rives de l'AA et de la Colme.

Ville de Grand-Fort-Philippe
Maire : Sony CLINQUART
Place Joseph Leprêtre
59153 GRAND-FORT-PHILIPPE
Téléphone : 03 28 51 84 90

Le point de vue des élus du groupe majoritaire de la ville de Grand-Fort-Philippe.

EN BREF

La ville de Grand-Fort-Philippe se situe à 10 kilomètres de la Centrale Nucléaire de Gravelines, lieu envisagé pour la future implantation des deux EPR2.

C'est une commune dont le budget annuel est contraint et qui malgré sa proximité du site nucléaire n'en a que peu ressenti les externalités positives. Elle fait figure de « petit poucet » si on la compare à sa voisine Gravelines et même à l'ensemble des villes du territoire communautaire.

En effet, **le budget de la ville est 10 fois** inférieur à celui de Gravelines alors que le nombre d'habitants y est seulement deux fois moindre.

Les élus du groupe majoritaire sont évidemment conscients **de l'importance de ce projet sur le territoire communautaire en pleine réindustrialisation mais surtout vigilants quant aux impacts que pourrait avoir une telle implantation.** Il semble évident que le budget de la commune ne pourra absorber à lui seul les dépenses concernant les transformations et adaptations qui seront nécessaires face à cette future implantation.

Les élus souhaitent donc mettre en exergue les thématiques suivantes et sur lesquelles la ville aura besoin d'un accompagnement et d'un soutien : **les questions du déplacement et du logement qui seront une préoccupation première, les besoins en service public, culturel et sportif qui seront forcément accrus et donc à renforcer, les équipements relatifs à la sécurité et de secours qui devront être adaptés.**



Un projet indispensable pour le territoire de demain.

L'importance de ce projet sur notre territoire communautaire en pleine réindustrialisation est essentielle.

Cette implantation participerait à la transformation écologique et à la transition énergétique qui sont deux grands leviers de l'action publique des industriels, des acteurs économiques et politiques.

La production d'électricité d'origine nucléaire étant la moins carbonée des sources d'électricité, celle-ci répondrait à l'ambition de notre territoire, d'être, à terme un pionnier de l'industrie décarbonée de demain.

Cependant une telle implantation aura des conséquences à différents niveaux qu'il nous faut tenter d'anticiper.

Repenser les modes de déplacement et renforcer l'offre plurimodale.

La future implantation des deux EPR2 sur le site de la CNPE aura un impact non négligeable sur le réseau routier et les différents modes de déplacements. Au plus fort du projet, 8000 personnes sont attendues. Des problèmes de circulation sont déjà constatés aux heures de pointe et ne feront que s'accroître.

Il apparaît indispensable de **diversifier les modes de déplacements et de renforcer l'offre déjà en place (bus, train) afin de réduire la pression sur les infrastructures existantes .**

Il pourrait être intéressant de repenser par exemple les déplacements de courts trajets et notamment ceux domicile-travail.

La mobilité constituant un enjeu économique, social et écologique fort, il serait judicieux **d'enrichir les possibilités de mobilités douces (vélo, marche) par l'installation d'une passerelle qui permettrait de faire le lien entre les communes de Grand-Fort-Philippe et Gravelines (Petit-Fort-Philippe).** Il est en effet, communément admis qu'une distance journalière de 15 kms pour le trajet domicile-travail peut être aisément parcourue par un débutant roulant à allure régulière.

L'usage de cette passerelle «mobilités douces» participerait à la réduction des émissions de co2 et à l'amélioration de la qualité de l'air. Elle offrirait ainsi la liberté de choisir l'itinéraire et le mode de déplacement.

Une aire de stationnement pourra éventuellement être aménagée non loin de ladite passerelle. Ainsi, les personnes venant des villes alentours pourront se stationner puis prendre leur vélo pour se rendre à la passerelle et ainsi éviter les congestions du trafic.

La ville de Grand-Fort-Philippe ne pourra supporter à elle seule le financement de cet ambitieux et important projet de passerelle, un appui financier s'avèrera indispensable à sa réalisation.

Les logements locatifs sous pression.

L'implantation de deux EPR2 ne fera qu'accroître une demande de logements déjà en hausse depuis l'arrivée des nouvelles usines. **Un afflux massif de travailleurs détachés et de nouveaux habitants se profilent pour les années à venir.** Il importe de distinguer les besoins en logements temporaires et ceux en logements plus pérennes.

Force est de constater que l'offre de logements de courte durée (loués meublés) s'est étoffée et parfois au détriment de la population locale en recherche d'un logement locatif sur du long terme.

Le territoire devant rester également un territoire à vocation touristique, il sera important et nécessaire de veiller à ce que l'offre de logements temporaires soit en cohérence avec la demande.

Les villes limitrophes des usines connaissent déjà une pression en hausse sur le logement. C'est un enjeu essentiel à ne pas négliger.

Des besoins en service public accrus.

Des besoins forts en service public se feront sentir.

S'il semble possible d'accueillir une population scolaire qui serait en augmentation dans nos établissements, **il sera important de veiller à l'accueil de la petite enfance.**

La ville a une offre de service d'accueil pour les 0/3 ans.

Si l'on souhaite élargir l'offre de garde pour la petite enfance (horaires décalés par exemple), un soutien financier sera alors nécessaire.

Il pourrait être intéressant également d'augmenter les postes d'assistant(e)s maternel(elle)s en proposant des formations qualifiantes aux personnes désireuses d'exercer ce métier.

Le problème central et commun à de nombreuses villes concerne les professionnels de santé.

Grand-Fort-Philippe n'échappe pas à cette règle. Riche d'une maison médicale, il serait intéressant que la ville soit accompagnée dans ses recherches de professionnels pour étoffer l'offre existante. Avoir des professionnels de santé sur son territoire relevant souvent d'un véritable parcours du combattant.

Concernant les services de sécurité et de secours, leur présence devra être

renforcée et leurs conditions de travail confortées afin d'offrir à l'ensemble de la population un service public rassurant et de qualité.

Les besoins en équipements culturels, sportifs et de loisirs seront certainement en forte hausse au regard du nombre de personnes attendues sur le territoire.

Forte d'un tissu associatif très ancré et dynamique, Grand-Fort-Philippe se sent capable de relever le défi, il faudra cependant prévoir une adaptation de l'offre à la demande.

Un soutien matériel et financier aux associations sportives, culturelles mais également aux services publics dédiés **à la culture s'évèrera indispensable pour ouvrir les horizons culturels et élargir une offre sportive de qualité dans un cadre fonctionnel et accueillant.**

Conclusion

Les élus du groupe majoritaire de la ville de Grand-Fort-Philippe sont conscients de l'importance que revêt ce projet d'implantation de deux EPR2 sur le territoire.

Cependant **ils demeureront vigilants** quant aux questions essentielles de la mobilité, du logement et de l'enrichissement de l'offre culturelle et sportive. **Un engagement clair de l'ensemble des parties prenantes semble donc nécessaire à chaque niveau.**

Avec le soutien des différents partenaires, le territoire poursuivra sa transformation au bénéfice des habitants d'aujourd'hui et de demain.

pensee et des opinions de l'acteur.
Les informations – citations et données
numériques (tableaux et graphiques) utilisés
doivent indiquer précisément leur source.

